

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} MARS 2019

I – APPROBATION du PRÉCÉDENT COMPTE RENDU

Approbation, à l'unanimité, du précédent compte rendu.

II – URBANISME

L'adjoint à l'urbanisme présente les dossiers en cours d'instruction.

Permis de construire :

- **COUTURIER Serge**, chemin de la Dret, garage
- **FORGET Jacky**, allée de l'Etang, véranda de plus de 20 m²

Déclarations Préalables :

- **GARNIER Didier**, chemin de Vacheresse, garage
- **FALCOZ Denise**, route du Dauphiné, ravalement de façades
- **GUSTA Luc**, chemin de Vacheresse, piscine + local technique,
- **BISCH Anne-Marie**, chemin de la Simone, division de terrain
- **BOULANGERIE du MOULIN**, route de St Jean, enseigne + portail

III– DÉLIBÉRATIONS à VOTER

1/ Instauration d'un nuancier façades et toiture

Approbation, à la majorité (1 abstention) du nuancier de façades et toiture, suite à la révision du POS et la délibération du 18 mai 2017 définissant les règles générales d'aspect extérieur des constructions.

Ce nuancier s'appliquera à compter de ce jour et sera annexé au projet du PLU.

2/Autorisation de signature de l'avenant 01 du marché « Révision du POS et élaboration du PLU »

Autorisation donnée à l'unanimité, à Madame le Maire pour la signature de l'avenant pour mener à bien la procédure de révision du PLU jusqu'à l'approbation du PLU.

Cet avenant d'un montant de 7 400 € HT inclut :

- La mise à jour du volet environnemental
- La mise à jour du diagnostic et contenu du PLU (suivi de la procédure)
- Le dossier d'enquête publique suite à la réforme de 2012 (dématérialisation et suivi)

3/Autorisation de signature de la convention de mise à disposition de la police municipale de Bourgoin-Jallieu à Maubec

Autorisation donnée, à l'unanimité, à Madame le Maire pour la signature de la convention de mise à disposition de la police municipale de Bourgoin-Jallieu sur notre commune.

Le coût de cette prestation s'élève à 7 072 € pour une année.

4/Autorisation de signature de la convention de coordination entre la police municipale de Bourgoin-Jallieu, la gendarmerie nationale et la commune de MAUBEC

Parallèlement à la signature de la convention de mise à disposition de la police municipale de Bourgoin-Jallieu, autorisation donnée, à l'unanimité, à Madame le Maire pour la signature de la convention de coordination avec la gendarmerie nationale (compétente sur notre territoire).

5/Autorisation de signature de l'avenant 01 du lot 04 Cloisons Faux Plafonds Doublage du marché de travaux de réaménagement de la mairie et de son parvis

Autorisation donnée, à l'unanimité à Madame le Maire pour la signature de l'avenant portant sur des travaux de doublage non prévus au marché initial suite à l'état des murs après la démolition. Des moins-values auront lieu sur d'autres lots du marché. L'enveloppe globale allouée à ces travaux sera respectée.

6/Vote du compte de gestion 2018

Approbation, à l'unanimité du compte de gestion 2018 qui est le compte des réalisations arrêté par le trésorier, comptable de la collectivité.

7/Vote des taux des taxes directes locales

Vote, à l'unanimité, du maintien des taux des 3 taxes directes locales.

8/Vote de l'affectation du résultat 2018

Vote, à l'unanimité, de l'affectation de résultat comme suit :

- 245 000 € en investissement
- 100 883.05 € en fonctionnement

9/Vote du Budget Primitif Communal 2019

Approbation à l'unanimité du budget primitif 2019 présenté par l'adjoint aux finances.

Le budget primitif tient compte du maintien des taux des 3 taxes directes locales, de l'augmentation de 2.2% des bases locatives fixées par la loi de finances 2019, et de l'affectation de résultat décidée ci-dessus.

La section de fonctionnement s'élève à 1 093 982 €.

Les dépenses de personnel représentent 44% des dépenses réelles de fonctionnement. La moyenne nationale se situe entre 50 et 60%.

Les dépenses inscrites au chapitre 65 « autres charges de gestion courante » sont en forte progression. Ce chapitre inclut les dépenses liées au fonctionnement du centre aéré en été et la mise à disposition de la police municipale de Bourgoin-Jallieu sur notre commune.

Les charges financières comprennent le remboursement en capital de l'emprunt de 800 000 € contacté en 2019.

Les recettes de fonctionnement incluent les recettes des services notamment du périscolaire, le produit des taxes directes locales, des dotations de l'Etat et de l'intercommunalité, les loyers de la salle, du local artisanal et de la maison d'habitation.

La section d'investissement s'équilibre à 2 039 401 €.

Les principaux investissements sont le réaménagement de la mairie et de son parvis, financé par un emprunt de 800 000 €.

Les autres investissements prévus sont la réfection de la cour de l'école, la révision du PLU, le remplacement du matériel informatique de la mairie et de l'école.

Les recettes d'investissement comprennent le FCTVA d'un montant de 199 000 € (retour de la TVA sur les investissements de 2017, le report de l'excédent d'investissement de plus de 363 146.41 €, l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement 2018 de 245 000 € et des soldes de subventions.

IV – TRAVAUX

Les travaux de réaménagement de la mairie suivent leur cours.
Le délai de livraison fixé au 06 août 2019 est maintenu.

Les travaux de réfection de la cour de l'école et des réseaux sont programmés durant l'été 2019.

La défense incendie au quartier du Grand Paleysin sera prochainement installée. Le devis a été accepté.

V- COMPTE RENDU des COMMISSIONS COMMUNALES et INTERCOMMUNALES

Commission communale culture

Le maubelan sera distribué en mars.

Le dimanche 10 mars, après-midi contes dans le cadre de CAPI CONTES.
Contes ouverts aux enfants à partir de 4 ans.

Un weekend culturel est programmé les 05 et 06 octobre prochain, avec la venue de la troupe de Meyrié et la présence de Merlinchanteuse (spectacle pour enfants).

Centre aéré : renouvellement avec Léo Lagrange et la commune de Chézeneuve pour l'été 2019. Nous sommes dans l'attente du coût qui déterminera la durée du centre aéré (2 ou 3 semaines).

Commission intercommunale

Sport : Le CAPI RAID a lieu les 25 et 26 mai prochains.

Cette manifestation nécessite une cinquantaine de bénévoles chaque jour.

Les Moulins du Bion, entreprise de Maubec, sont partenaires de l'édition 2019.

VI - QUESTIONS DIVERSES

Dates à venir :

- 3 mars : Diots de l'ACCA
- 10 mars : CAPI Contes
- 16 mars : soirée théâtre du tennis
- 19 mars : commémoration aux monuments aux morts à 18h30
- 30 mars : carnaval du sou des écoles
- 06 avril : nettoyage de printemps
- 07 avril : rando – rallye de la Découverte

Séance levée à 22h30